



Campus Provence Verte
125 Chemin du Prugnon - D 560 L
83470 SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME
Tél : 04.94.86.52.93
Email : st-maximin@cneap.fr



UFA 2023 / 2024

TARIFS CONDITIONS FINANCIERES

⇒ **Un seul changement de régime sera accepté en cours d'année, en date du 1^{er} février.**

Les demandes doivent être transmises début janvier (soit 1 mois avant) par mail adressé au secrétariat, à l'adresse suivante : accueil.st-maximin@cneap.fr.

Seules les absences dépassant 16 jours consécutifs ouvrent droit à une remise (50% pension ou ½ pension).

Une réduction sur la participation famille est accordée pour le 2^{ème} enfant inscrit.

Pour une facturation divisée en deux responsables payeurs, veuillez le cocher sur le mandat de prélèvement et remettre 2 mandats et 2 RIB.

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez contacter directement par mail Madame Daddi, comptable de l'établissement à l'adresse suivante :

marjorie.daddi@cneap.fr – Tél : 07 63 05 12 31

Cordialement,

Christian Brayer

Directeur de l'établissement

Veillez trouver ci-dessous les dates de prélèvements prévues et le montant des mensualités en fonction du régime. Ces frais sont calculés pour l'année en fonction du nombre de semaines de présence à l'UFA et les règlements sont équivalents tous les mois.

Les prélèvements débiteront au mois de NOVEMBRE, sur une période de HUIT mensualités, jusqu'au mois de JUIN inclus.

10 novembre	10 janvier	10 mars	10 mai
10 décembre	10 février	10 avril	10 juin

Votre enfant est en classe de FPA (Formation Préapprentissage)

RÉGIMES	INTERNAT	½ PENSION	EXTERNAT
TARIFS ANNUELS	1 146	312	0

Payable en 8 mensualités

Votre enfant est en APPRENTISSAGE

- ⇒ Des frais d'inscription non remboursables seront prélevés au mois d'OCTOBRE, pour un montant forfaitaire de 50 €.

Les prélèvements débiteront au mois de NOVEMBRE sur une période de HUIT mensualités, jusqu'au mois de JUIN inclus.

Votre enfant est en CAPa, CAP ou CS TC, CS TMA ou CS TV

RÉGIMES	INTERNAT	½ PENSION	EXTERNAT
TARIFS ANNUELS	1 146	312	0

Payable en 8 mensualités

Votre enfant est en CS TCPF

RÉGIMES	INTERNAT	½ PENSION	EXTERNAT
TARIFS ANNUELS	1 063	318	0

Payable en 8 mensualités

Votre enfant est en BTSa

RÉGIMES	INTERNAT	½ PENSION	EXTERNAT
TARIFS ANNUELS	1 725	463	0

Payable en 8 mensualités

Le tarif du repas occasionnel est de 6 euros.

Passage module de formation complémentaire

Les apprentis seront amenés à passer au cours de leur cursus en centre de formation une formation complémentaire de type : CACES, HACCP, ou CERTIPHYTO, ..., une participation financière sera demandée aux familles

